



PRATIQUE DE L'ÉQUITATION

INFORMATION ET SIGNALÉTIQUE

- disposer des affiches rappelant le port du masque obligatoire pour toutes personnes âgées de onze ans et plus, sauf en action d'équitation, disponibles sur : mediacub.ffe.com¹,
- panneaux d'information à disposer aux entrées des espaces d'activités afin d'expliquer clairement les indications pour éviter tout contact physique,
- prévoir un sens de circulation des personnes et des cavaliers avec flèches matérialisées.

PRECAUTIONS SANITAIRES

- les cavaliers doivent se présenter avec casques et masques personnels,
- prévoir un lavabo extérieur avec savon dès le parking et recommander le lavage de mains à l'arrivée et au départ de chaque personne,
- gel hydroalcoolique à disposition de tous et en permanence,
- boîtes de masques à disposition,
- désinfection du matériel prêté après chaque période de forte affluence,
- nettoyer et désinfecter régulièrement des toilettes,
- chaque enseignant se présente avec son propre matériel et prend en charge un groupe dédié.

ORGANISATION

- distanciation interpersonnelle (4 m² /personne en statique, 2 mètres d'intervalle entre les montures en déplacement sauf lorsque par nature l'activité ne le permet pas),
- prévoir un point d'information par les enseignants avant chaque reprise rappelant les gestes barrières et les règles de distanciation,
- organiser le parking pour favoriser la bonne circulation des personnes,
- bloquer ouvertes toutes les portes des espaces accessibles,
- favoriser un accueil extérieur des cavaliers. En cas d'accueil intérieur type bureau, 2 personnes maximum comprenant le dirigeant ou le moniteur avec un cavalier,
- privilégier les appels téléphoniques et le site internet du club pour diffuser les informations,
- prévoir des poubelles à pédales ou ouvertes pour jeter masques et gants ; les vider tous les jours.

CONSIGNES CAVALIERS

- respecter les horaires de reprises à l'arrivée et au départ,
- respecter strictement les gestes barrières,
- éviter tout contact physique,
- porter obligatoirement un masque pour les personnes âgées de 11 ans et plus, sauf en action d'équitation,
- se laver les mains en arrivant et en partant avec du savon ou du gel hydroalcoolique,
- utiliser le gel hydroalcoolique mis à disposition,
- suivre la signalétique du club pour assurer les mesures de distanciation,
- prévoir sa gourde d'eau.

¹ <https://mediacub.ffe.com/>



PROTOCOLE SANITAIRE POUR LES ACTIVITES EQUESTRES

ORGANISATION DES COMPETITIONS

DÉFINITIONS

Dans la présente fiche, les termes ci-dessous font référence aux définitions ci-après.

- Public concerné : cavaliers, meneurs, voltigeurs, longeurs, propriétaires et personnes impliquées dans le suivi des chevaux ou dans l'encadrement et l'accompagnement des cavaliers.
- Compétiteurs : tous compétiteurs.

ORGANISATION GÉNÉRALES

- Le port du masque est obligatoire pour toutes personnes de onze ans et plus sauf en action d'équitation
- Prévoir, pour chaque espace, un affichage spécifique des consignes,
- Utiliser le Kit de panneaux et documents d'information disponible sur : mediaclub.ffe.com1,
- Nettoyer et désinfecter les boxes après chaque utilisation,
- Respecter les règles sanitaires dans les cabines de jury,
- Organiser les remises des prix en respectant les règles sanitaires,
- Respecter les règles sanitaires afférentes à la restauration.

COMMUNICATION AVEC LES COMPÉTITEURS

Communiquer en privilégiant les moyens de communication dématérialisés.

PLANNING

Répartir les horaires de compétition pour réguler les flux de compétiteurs.

PARKING

Organiser le parking pour éviter les proximités des camions et de personnes.

ACCUEIL

- Favoriser un accueil en extérieur. Si accueil intérieur, 2 personnes maximum à la fois.
- Prévoir un point d'eau extérieur avec savon ou un point de mise à disposition de gel hydroalcoolique.
- Recommander le lavage des mains dès le parking.

CIRCULATION

- Baliser les circulations des différents publics.
- Favoriser un sens de circulation unique sur tout le site dès l'arrivée au parking.
- Bloquer ouvertes toutes les portes des espaces accessibles.

LIEUX DE VIE

- Condamner l'ensemble des lieux non indispensables à la compétition.
- Réguler l'accès des sanitaires et les désinfecter régulièrement.

GESTION DES COMPÉTITEURS

- Les flux à pied doivent respecter les règles sanitaires de distanciation physique.



PROCOLE SANITAIRE POUR LES ACTIVITES EQUESTRES

- Limiter l'accès aux aires d'échauffement aux chevaux afin de respecter les règles de distanciation physique.
- Aires d'évolution avec entrée et sortie différentes, si possible.
- Aire d'échauffement (environ 10 chevaux et à adapter à la taille des carrières)

GESTION DES PRÉPOSÉS, SALARIÉS OU BÉNÉVOLES

Imposer le port des masques aux préposés, salariés ou bénévoles.

OBLIGATIONS DES COMPETITEURS

- Vérifier les conditions d'ouverture,
- Respecter le planning d'accès,
- Respecter les gestes barrière,
- Consulter les consignes de l'organisateur,
- Engager sur le concours, c'est accepter les conditions d'organisation,
- Utiliser uniquement son matériel personnel,
- Limiter le nombre d'accompagnant,
- Quitter le lieu de compétition dès que possible.

NON RESPECT DES RÈGLES

- Toute personne ne respectant pas les consignes sanitaires pourra être exclue du site de compétition.
- Les personnes exclues ne peuvent prétendre à aucun remboursement.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades**

Source : Santé Publique France